

**Conseil d'Arrondissement du 17 septembre 2019**  
**Vœu relatif à la dénomination « Chantal Akerman »**  
**au nouveau jardin situé sur la Petite Ceinture**  
**sur proposition de Frédérique Calandra, Maire du 20<sup>e</sup>,**

Considérant le décès à Paris, le 5 octobre 2015, à l'âge de 65 ans, de Chantal Akerman ;

Considérant que seules 5% des noms de rues parisiennes portent un nom féminin (à peine plus de 300 noms féminins pour près de 6.000 voies parisiennes) ;

Considérant l'engagement politique fort des municipalités parisiennes et du 20<sup>e</sup> arrondissement en faveur de l'égalité femmes-hommes, et leur volonté de réduire ces inégalités de dénomination sur l'espace public en favorisant des dénominations féminines pour les nouveaux équipements ou les nouvelles rues (75% des nouvelles dénominations sont désormais féminines) ;

Considérant que, cinéaste, elle était une des figures du cinéma moderne et qu'elle a influencé de nombreux réalisateurs français et étrangers ;

Considérant que, issue d'une famille juive polonaise dont les grands-parents et la mère ont été déportés à Auschwitz, elle a traité particulièrement dans ses films des relations mère-fille, de l'identité féminine, de la vie des femmes, et de sa relation avec le judaïsme ;

Considérant son dernier domicile parisien connu qui était situé rue Henri Chevreau, à proximité du nouveau jardin de la Petite Ceinture ;

Considérant le film « Demain, on déménage » qu'elle a réalisé en 2003 et dont l'action se déroule dans le 20<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant son inhumation au Père Lachaise, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement ;

**Sur proposition de Frédérique Calandra, Maire du 20<sup>e</sup>, le Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu :**

**Que soit attribué le nom de « Chantal Akerman » au nouveau jardin de la Petite Ceinture, situé entre les rues des Couronnes et de Ménilmontant, de part et d'autre de la passerelle de la rue de la Mare.**